

Je me rappelle une ancienne blague sur les jeunes cadres: ce sont, disait-on, des types munis de quelques diplômes, mais pas assez malins pour se faire payer leurs heures supplémentaires. S'il y a ici des sénateurs ou des députés dans l'autre Chambre qui s'imaginent qu'on se méritera la reconnaissance des électeurs en ne demandant pas les augmentations que vous croyez méritées, ils sont fous à lier. Loin de leur en être reconnaissant, l'électeur dira qu'il ne les avait vraiment pas cru si fous.

Je n'ai aucun remords à encaisser mon chèque. Le Sénat ne siège peut-être que le mardi soir et les mercredi et jeudi après-midi, mais les sénateurs travaillent aussi aux comités. Cependant, parce que nous sommes 90 au lieu de 270, parce que nous n'avons pas besoin de perdre notre temps à écouter des discours qui s'adressent uniquement aux électeurs, parce que nous pouvons nous mettre à la tâche et faire notre travail, nous accomplissons exactement autant que les députés de l'autre endroit, et ce trois fois plus vite. Nous travaillons autant et nous produisons autant que l'autre endroit et nous, sapristi, nous méritons le même salaire. Voilà ce que nous faisons et nous faisons encore bien davantage. Nous lisons les mêmes bills et le même nombre de bills; nous devons comprendre le même nombre de paragraphes et le même nombre d'expressions; et nous devons être renseignés sur le même nombre de sujets. Cela prend du temps et nous sommes mieux renseignés que les membres de la Chambre des communes parce que nous avons ce temps libre.

A mon avis, on a dit assez de bêtises et il y a eu assez d'hypocrisie à propos de l'augmentation du traitement des parlementaires. Nous ne sommes jamais rémunérés selon notre valeur réelle, mais nous devrions être suffisamment rémunérés pour que tous ceux qui sont capables de le faire puissent participer à la vie politique du pays sans forcer leurs familles à faire des sacrifices injustifiés. C'est aussi simple que cela. Nous touchons actuellement le même salaire que les échelons inférieurs de la catégorie des personnes à revenus moyens. C'est bien évident. Nous ne devons pas nous en excuser. Nous devrions simplement nous demander pourquoi nous n'avons pas eu le courage d'accepter l'augmentation de 50 p. 100 que nous aurions dû obtenir.

L'honorable Raymond J. Perrault: Honorables sénateurs...

Son Honneur le Président: Honorables sénateurs, je tiens à signaler au Sénat que si l'honorable sénateur Perrault, C.P., prend la parole maintenant, son discours mettra fin au débat sur la motion de deuxième lecture du bill.

Le sénateur Perrault: Honorables sénateurs, je pense que nous sommes tous reconnaissants de la contribution consciencieuse au débat qu'ont faite des membres des deux côtés de la Chambre. Tous semblent convenir que nous devrions voter sur le bill en deuxième lecture.

Le sénateur Manning a déclaré il y a un instant que le Parlement devrait reporter toute augmentation de traitements à cause des graves problèmes économiques auxquels nous faisons face actuellement. Cependant, il existe d'autres graves problèmes économiques. Il y a les graves problèmes économiques d'un membre de la loyale opposition de Sa Majesté à l'autre endroit, qui a cinq enfants, qui a deux hypothèques, une à Ottawa et une dans sa

circonscription, ce qui représente des paiements de centaines de dollars par mois, et qui n'a pas pu payer son impôt sur le revenu le 30 avril. Il a envoyé une lettre disant qu'advenant une augmentation, il essaierait d'échelonner ses paiements d'impôt. Il n'occupe pas de poste d'administrateur. Il n'a pas d'autre source de revenu. Cette personne, qui n'est pas de mon parti, est venue m'exposer ses difficultés financières, dont un prêt bancaire de \$6,000.

● (1550)

Honorables sénateurs, cette situation constitue un grave problème économique. Elle constitue un grave problème économique pour n'importe quel sénateur ou député assidu, et ils sont nombreux, qui doivent payer les frais d'entretien de deux résidences, l'une dans leur circonscription et une autre à Ottawa. Ces gens consciencieux, tant aux Communes qu'au Sénat, subissent des frais très élevés. Nous le savons, les gens de la Colline le savent de même que les visiteurs des tribunes. Et ces graves problèmes économiques, auxquels certains parlementaires doivent faire face sont actuels et réels. Ils ne peuvent être reportés. On ne peut les reporter en allant rendre visite aux compagnies de finances, toujours prêtes à aider.

Soit dit en passant honorables sénateurs, on m'a remis ce matin une liste des demandes salariales des employés de l'industrie alimentaire en Colombie-Britannique. Comparez les indemnités des parlementaires avec ces exigences et vous verrez que les caissières de certains supermarchés canadiens gagnent maintenant, y compris les avantages sociaux, \$14,711 par année. Et pour la prochaine convention elles demandent un montant global équivalent à \$23,851. Voilà pour ce qui est des caissières. Le boucher qui gagne actuellement \$18,887, demande un salaire annuel de \$31,624. Le boulanger—pensez au prix du pain qui va monter—dont le salaire actuel est de \$12,607 par année et qui atteint \$17,040 en incluant les avantages sociaux, demande maintenant \$18,964 et presque \$10,000 en avantages sociaux, soit un total de \$28,266. Ce sont des chiffres et il se rencontre des gens pour dire que les indemnités des parlementaires sont «disproportionnées». On nous a dit cet après-midi que la situation est si grave que les gens censés faire partie de la plus haute cour du Canada doivent remettre à plus tard l'audition des causes. Soit dit en passant, j'oubliais de vous dire que les bouchers en chef de certains supermarchés canadiens demandent \$33,524.

Peut-être que ces gens méritent ces augmentations—je ne suis pas en négociation avec eux—mais je sais, par ailleurs, que les parlementaires doivent payer autant pour leurs épicerie et leur loyer. A vrai dire, ils ont à payer deux fois plus pour le loyer que ceux qui vivent dans d'autres régions du pays. Sur le plan économique, ce sont là les réalités économiques inexorables qui affligent les parlementaires et il est donc extrêmement difficile pour certains d'entre eux de continuer à servir leur pays.

Certains représentants des Communes et certains sénateurs sont financièrement indépendants et ils touchent des revenus d'autres sources. Mais nous ne voulons certes pas que l'une ou l'autre des deux Chambres devienne un cercle exclusif à cause d'avantages économiques. Nous tenons sûrement à créer aux deux endroits une ambiance qui permette aux gens d'espérer servir le public sans avoir à se préoccuper de leur arbre généalogique, de leurs ressources financières ou de facteurs qui ne devraient pas entrer en ligne de compte lorsqu'il s'agit de bien servir la population.